



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
4 janvier 2018  
Français  
Original : arabe

---

### **Lettres identiques datées du 2 janvier 2018, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à vous informer que le 21 décembre 2017, à 9 h 45, un avion de combat portant le numéro d'identification 0403, venant de l'espace aérien des Émirats arabes unis, a violé l'espace aérien du Qatar. Il a survolé sa zone économique exclusive une minute durant à 33 400 pieds d'altitude et à une vitesse de 460 nœuds, sans l'assentiment des autorités qatariennes compétentes, qui n'en avaient pas été informées au préalable (voir la carte présentant la trajectoire de l'avion, en annexe).

Il s'agit là d'une violation flagrante, aussi bien de la souveraineté du Qatar et de l'intégrité de ses frontières et de son territoire que du droit international et de ses instruments, y compris le droit coutumier. En outre, cet acte s'inscrit dans le prolongement des actes de provocation unilatéraux irresponsables perpétrés par les Émirats arabes unis contre le Qatar. Ces agissements menacent la stabilité et la sécurité dans la région et contreviennent directement aux principes de respect de la souveraineté nationale et de maintien de la paix et de la sécurité internationales consacrés par la Charte des Nations Unies.

Le Gouvernement qatarien, qui est soucieux d'entretenir de bonnes relations avec les États voisins, s'oppose farouchement à tout acte portant atteinte à sa souveraineté et à son intégrité territoriale. Dans le cas où un tel agissement venait à se reproduire, le Qatar n'hésiterait pas à prendre, sauvegardant ainsi le droit souverain qui est le sien, toutes les mesures qui s'imposent pour défendre ses frontières, son espace aérien et la sécurité du pays, conformément aux règles du droit international.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

La Représentante permanente  
(Signé) Alya Ahmed Saif **Al-Thani**



**Annexe aux lettres identiques datées du 2 janvier 2018  
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil  
de sécurité par la Représentante permanente du Qatar  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**











